

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 12	<u>Pour</u> : 11	<u>Abstention</u> : 1	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-quatre le 13 mai 2024 à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 07 mai 2024

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :**

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	<u>Absente</u>	JULIEN Monique	<b>POUR</b>	PEYRAZAT Pierre	<b>POUR</b>
BAZINET Bernard	<b>POUR</b>	MATHIS Franck	<b>POUR</b>	PIALHOUX Laurent	<b>POUR</b>
DAGNAS Delphine	<u>Absente</u>	MARENDA Vincent	<b>POUR</b>	ROUMAT Gérard	<b>POUR</b>
GRASSET Cécile	<b>POUR</b>	MARENDA Yoann	<u>Absent</u>	VEDRENNE Jean	<b>Abstention</b>
GENDRE Valérie	<b>POUR</b>	METIFEU Francis	<b>POUR</b>	VIGNERON Sébastien	<b>POUR</b>

**ABSENT(S) EXCUSE(S)**: Delphine DAGNAS, Cécile GRASSET absente jusqu'à 20h35

**ABSENTS**: Cindy ARLOT-PELLEVOISIN, Yoann MARENDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Gérard ROUMAT

**2024-32 Demande de subvention de l'Association Ren'Conte à ciel ouvert.**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la demande de subvention de l'association *Ren'Conte à ciel ouvert* de la commune de Saint-Estèphe.

Cette association culturelle organise des expositions, des spectacles et des lectures en veillées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à la majorité des suffrages exprimés d'octroyer une subvention d'un montant de 200 € à l'association Ren'Conte à ciel ouvert, les enfants de l'école ayant pu assister à un spectacle d'histoires contées.

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
Le Maire, Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 16 mai 2024  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Bernard BAZINET